

WEEK END REVEILLON ARDECHE AU PIED DU MEZENC

Massif Central Oriental – Massif du Mézenc

Séjour en étoile

5 jours / 4 nuits / 3 jours de raquettes



Démarrez la nouvelle année 2025, raquettes aux pieds sur la bordure orientale du massif central au cœur du Massif Mézenc. Situé à plus de 1400 mètres d'altitude, ces montagnes au relief vallonné, où le volcanisme est omniprésent, offre des paysages très variés et de superbes panoramas d'accès faciles aux randonneurs à raquettes.

Ce séjour vous permettra de découvrir les sources de la Loire et le Mont Gerbier de Jonc, la ligne de partage des eaux et le Mont Mézenc point culminant de l'Ardèche et de la Haute Loire avec ses 1753 mètres altitude lors de randonnées à raquettes guidées.

PROGRAMME

Jour 01 : Chauvy

Accueil à partir de 16h00 à la chambre et table d'hôte La Retrouvade, au lieu-dit Chauvy sur la

Espace Evasion

Week end Réveillon Ardèche – volcans

RQWRVAR-1/10

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036

50 Rue de la Chapelle - 74160 LE CHABLE BEAUMONT

Tél : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 –

E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

commune de la Rochette (Ardèche) à 1250 mètres d'altitude.

Jour 02 : Le Mont Signon

La randonnée démarre directement de la Retrouvade. Entre pâturages et forêts, nous passons à proximité de plusieurs fermes isolées.

Ces fermes à l'architecture typique, souvent au toit en lauze ou en genêt, forte d'une structure massive pour résister aux rigueurs du climat se dressent là, devant nous, comme perdues au milieu de nulle part. Nous montons au Mont Signon, 1455 mètres d'altitude où les lauzerons venaient y exploiter la lauze.

Nous descendons par le village de Chaudeyrolles (lieu du déjeuner) construit au-dessus d'un ancien cratère de volcan avant de rejoindre Médille et Chauvy.

Dénivelée : + 550 m ; - 550 m Horaire : 5h30 de marche env. Distance : 14 km

Jour 03 : La zone des 5 succs

Transfert en véhicule jusqu'à la croix de Montouse. Nous traversons une partie de la forêt domaniale de Bonnefoy qui a appartenu autrefois aux moines chartreux qui étaient installés dans un vallon tout proche. Arrivés sur la crête, le paysage s'ouvre sur la zone des 5 succs qui sont d'anciens volcans. Nous faisons l'ascension de la Lauzière à la forme tabulaire et pourquoi pas celle du Montfol presque à 1600m d'altitude et offrant un magnifique point de vue à 360°. Nous rejoignons la clairière de Chanchemine, au milieu de laquelle se trouve une petite cabane qui nous accueillera pour déguster une fondue. De retour vers les voitures, nous apprécierons la vue sur le suc de Sara et les Boutières.

Dénivelée : + 420 m ; - 420 m Horaire : 5h30 de marche env. Distance : 14 km

Jour 04 : Sommets du Mont Mézenc

Nous faisons l'ascension facile du Mont Mézenc, 1753 mètres d'altitude, point culminant de l'Ardèche et la Haute Loire. De ce sommet, l'un des plus hauts du Massif Central avec ses 1753 mètres d'altitude, nous profitons d'un panorama exceptionnel à 360° sur les Alpes, le Massif Central avec les Cévennes, le Cantal, le massif du Sancy et le village des Estables. Puis, nous descendons vers le cirque des Boutières et déjeunons bien au chaud avant de suivre la ligne de crête et de partage des eaux Atlantique et Méditerranée avant de revenir à Chauvy.

Diner spécial réveillon.

Dénivelée : + 450 m ; - 450 m Horaire : 5h00 de marche env. Distance : 13 km

Jour 05 : Fin du séjour après le petit déjeuner.

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible de modification en fonction des conditions climatiques, du niveau du groupe et/ou de la disponibilité des hébergements.

NB : M : dénivelé montant, D : dénivelé descendant. Temps, distance et dénivelée donné à titre indicatif.

Si la neige venait à manquer, le séjour se transformerait en randonnée pédestre.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à partir de 16h00 à la Retrouvade, lieu-dit Chauvy sur la commune de la Rochette (Ardèche) à 1250 mètres d'altitude ou **à la gare du Puy en Velay à 17h30** (réserver à l'inscription pour le transfert aller/retour).

Accès en voiture :

Vous avez deux possibilités :

1. Vous rendre à la gare SNCF et laisser votre voiture sur le parking Bertrand de Doue

Rendez-vous à la sortie des voyageurs. Le parking se trouve dans la rue Bertrand de Doue. Tarif 3€ la journée environ.

Néanmoins vous devez impérativement réserver votre transfert auprès de l'agence.

2. Arriver directement en voiture à l'hébergement.

Vérifier l'état des routes avant votre départ et essayer d'arriver avant 17h.

Utiliser une carte Local 331 Ardèche-Haute-Loire.

- **Si vous arrivez par Aubenas** : Suivre Vals les Bains, Mézilhac, Le Mont gerbier de Jonc, les Estables, Col de la Clède, Borée, La Rochette, Fay sur Lignon.

- **Si vous arrivez par le Puy-en-Velay** : Le Monastier Sur Gazeille, Les Estables, Le Mont gerbier de Jonc, Col de la Clède, Borée, La Rochette, Fay sur Lignon.

- **Si vous arrivez par Saint Etienne** : Suivre Yssingeaux, Tence, Fay sur Lignon, La Rochette.

- Si vous arrivez par la vallée du Rhône : De Tournon ou Valence suivre Lamastre, Saint Agrève, Fay sur Lignon, La Rochette.

- **Si vous arrivez par la vallée du Rhône** : De Tournon ou Valence suivre Lamastre, Saint Agrève, Fay sur Lignon, La Rochette.

Chauvy se trouve sur la route communale qui fait la jonction entre la D410 et D278

Précautions pour votre véhicule : Prévoyez les pneus "neige" ou emportez les chaînes...

Vous pourrez laisser votre voiture sur le parking du village.

Elle restera dehors, voici donc quelques précautions très simples à respecter :

- avant votre départ, vérifiez que tout est bien protégé contre le gel (lave-glace -20° C, silicone sur les joints de portières) et que la batterie est en bon état.

- sur place, ne mettez pas votre frein à main pour éviter le collage des tambours et plaquettes.

Relevez vos essuie-glaces.

Ayez une raclette pour dégivrer votre pare-brise.

Accès train : gare SNCF du Puy en Velay

Information : Pour tous nos séjours, nous n'assurons qu'un seul transfert entre le Puy en Velay et La Retrouvade aux horaires indiqués ci-dessous. Vous devez prendre vos billets de train en fonction de ces horaires car il n'y aura pas d'autres navettes.

Information : Le tarif du transfert est de 52 € / pers. Pour une bonne organisation, vous devez impérativement réserver ce transfert au moment de votre inscription ou quelques jours avant le départ.

Rendez-vous à la gare SNCF Le Puy En Velay à 17h30 le premier jour

Information : Si vous devez prendre le train pour vous rendre au lieu de rendez-vous, attendez que le séjour soit confirmé (c'est à dire à trois semaines du départ) pour prendre votre billet, et nous vous déconseillons certains billets qui ne sont ni remboursables ni échangeables.

DISPERSION

Le jour 05 après le petit déjeuner au même endroit.

Transfert pour les personnes venant en train pour la gare du Puy en Velay. Arrivée à la gare vers 11h30 à la gare.

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous consulter.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs.

Randonneurs niveau 2 sur une échelle de 5.

Accessible à tous avec un minimum de forme

Facile, 3 à 5h30 de raquettes par jour et 200 à 550 mètres de dénivelé positive.

Randonnées en hors piste entre 8 à 15 km en hors piste.

EFFORT : peu difficile. La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.

TECHNICITE : Niveau 3 : peu difficile. Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.

RISQUE : peu élevé. Niveau peu élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée (exemple : itinéraire de moyenne montagne exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)).

HEBERGEMENT

Hébergement en chambre et table d'hôtes, chambres double ou de 2 à 4 personnes.

Dîners et petits déjeuners à l'hébergement.

Draps et serviettes de toilette fournis.

Pour plus de confort sur cette randonnée hivernale, les repas de midis seront pris au chaud, soit en auberge (Menu du jour) soit en cabane chauffée (fondue).

TRANSFERTS INTERNES

Des transferts locaux peuvent être prévus pour se rendre sur le départ des randonnées. Ils se feront avec le véhicule de l'accompagnateur et ceux des participants suivant le nombre du groupe.

PORTAGE DES BAGAGES

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de journée.

GROUPE

De 5 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Cette randonnée est guidée par un accompagnateur en moyenne montagne diplômé d'état. L'accompagnateur en montagne encadre et conduit les groupes de tout public en moyenne montagne sur sentiers et hors sentiers dans les règles de sécurité. Il fait aussi découvrir la faune et la flore des milieux naturels ainsi que le patrimoine et l'histoire des habitants, paysages et montagnes traversées. Il est l'interlocuteur privilégié du groupe et sera à l'écoute des attentes de chacun.

MATERIEL FOURNI

Matériel non fourni.

Location raquettes et bâtons : 30 € par personne

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr



Ce que nous vous conseillons d'emporter :

- Sac à dos 30 à 40 litres minimum
- Chaussures de randonnées montantes et étanches
- Veste type Gore-tex avec capuche
- Pantalon ou surpantalon étanche
- Veste polaire
- 2 paires de gants (léger et épais)
- Bonnet, casquettes, bandana....
- Lunettes de soleil
- Masque de ski
- Protection lèvres et peau
- Une paire de guêtres
- un thermos 0,65 l minimum
- Papier toilettes biodégradable

Petite pharmacie personnelle : Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C ; Elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; Boules Quies...vos médicaments personnels... Une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Pour les pique-niques : - Une boîte plastique contenance environ 750 ml (type Tupperware), des couverts, un gobelet, un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ou une thermos (un litre minimum)

Pour les hébergements et suivant le type de séjours :

Pour le soir

- Chaussures de détente pour le confort le soir
- Une tenue vestimentaire de rechange
- Affaires de toilettes au minimum

Pour les chambres d'hôtes ou hôtels : Draps, couvertures et serviettes fournis

Pour les gîtes d'étape : - Draps cousus (couverture fournies) ou sac de couchage +Serviette

Pour les bivouacs

Un sac de couchage avec température de confort minimum 0°

Matelas auto-gonflant

Lampe frontale

Sous-vêtements chauds pour la nuit

1 bougie

Papier toilettes biodégradable, savon biodégradable

Serviette séchage rapide

Petite pharmacie personnelle (attention à ne pas confondre avec un hôpital de campagne):

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies
- Vos médicaments personnels... Sur les séjours guidés : une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : Sandales (si passage à gué dans le programme), bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

DATES ET PRIX

Du Samedi au Mercredi

Du 28 décembre 2024 au 01 janvier 2025

Prix par personne

655 €

- Location raquettes et bâtons 3 jours : 30 €/ pers
- Transfert aller/retour Gare SNCF Le Puy en Velay – Chauvy : 52 € / pers
- Pas d'option chambre individuelle pour optimiser les chambres. En revanche demande d'un supplément chambre individuelle (+ 130 €) si inscription d'une personne seule moins de 3 semaines avant la date de départ avec remboursement du supplément si une autre personne s'inscrit derrière.
- Nuit supplémentaire en demi-pension à la chambre d'hôte avant ou après le séjour (+ 94€/pers)

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 5
- Vin et café compris à l'hébergement
- Dîner festif de nouvel an
- Repas de midi : 2 déjeuners en auberge, 1 fondue en cabane-refuge
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons lors des randonnées et dépenses personnelles
- le transport jusqu'au lieu de rendez vous
- le transfert aller retour de la gare à l'hébergement
- la location de raquettes et bâtons
- le supplément chambre individuelle
- l'équipement individuel
- les visites éventuelles
- les assurances

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION ! Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le Mont Mézenc : "Le Lion rugissant des Cévennes" culmine à 1753 mètres et domine toute l'Ardèche. Il a donné son nom au massif volcanique du Mézenc qui forme une barrière naturelle déterminant la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée. Le haut Mézenc possède une flore exceptionnelle où s'épanouissent le sèneçon leucophylle ou "herbe du Mézenc" aux feuilles argentées et aux capitules jaune vif, la grande violette des montagnes, les gentianes, trolles, arnicas, épilobes, saxifrages, anémones, bruyères, et surtout les narcisses au mois de juin... toutes ces fleurs qui enivrèrent l'âme de Stevenson.

Le Mont Gerbier de Jonc : Avec une altitude de 1551 mètres, ce cône de laves figées est une des curiosités naturelles les plus connues de l'Ardèche, avec à ses pieds la source de la Loire

et le village de Sainte-Eulalie. Le Mont Gerbier de Jonc est une protubérance phonolitique qui serait datée de 8 millions d'années. Le Mont Gerbier-de-Jonc a été déclaré "site classé" en 1933.

L'origine et l'étymologie du Mont Gerbier de Jonc vient des mots "Gar" signifiant rocher et "Jugum" pour montagne. On notera, au pied, une coulée basaltique reposant sur le socle cristallin. Le Mont Gerbier de Jonc est célèbre de par sa forme particulière et son extraordinaire richesse naturelle et sauvage, mais aussi parce qu'il est le véritable symbole des Sources de la Loire.

La source de la Loire : "La Loire prend sa source au pied du Mont Gerbier-de-Jonc"

En réalité, les Sources de la Loire sont au nombre de trois et sont toutes situées au pied du Mont Gerbier de Jonc. La présence de ces trois sources est due au fait que sous le Mont Gerbier se trouve une nappe phréatique (du grec "Phréas": puit), et l'eau sort ainsi de terre en plusieurs endroits. Elles se rejoignent pour former La Loire, qui descend la vallée située au sud du Mont Gerbier en traversant le charmant petit village de Sainte Eulalie.

Il y a 3 Sources de la Loire : La Source Géographique qui coule dans un bac en pierre à l'intérieur d'une vieille grange parfaitement rénovée en toit de Lauze.

La Source Authentique qui est un monument ancien érigé en 1938 par le Touring Club de France, Symbole de la Source de la Loire.

La Source Véritable, source officielle indiquée sur le plan cadastral n° 87. Elle coule dans un environnement naturel et sort de terre dans un pré, sous une lauze qui porte l'inscription "ici commence ma longue course vers l'Océan ...", avec un bassin en contrebas où l'on peut admirer des truites "Fariot", symbole de la bonne qualité de l'eau.

Mais quelle est la vraie Source ? La plus distante de l'Océan, la plus élevée ou la plus abondante ??? ...

Vous irez aussi à la rencontre de ses habitants "les padgels" en découvrant :

Les expressions "padgels" et "raïols", utilisées jusqu'à un passé récent, sont encore largement connues aujourd'hui, par lesquelles se distinguaient et s'opposaient gens de la montagne et gens des vallées, ceux d'en haut et ceux d'en bas, sont un indice très riche de l'emploi de la référence paysagère pour définir sa propre identité collective.

Les fermes de la Montagne Ardéchoise : Sur les Hauts Plateaux du massif du Mézenc on rencontre la maison de montagne basse et trapue, généralement au toit de lauzes à forte pente (60°) et conçue pour résister aux intempéries. Les toits de chaume ou de genêts sont plus rares. Les murs de 0,80 à 1,20 mètre, sont de basalte ou de granit et comportent de petites ouvertures. Un auvent protège le seuil de la neige.

A l'entrée voûtée, qui est la même pour l'homme et son bétail, se trouve la source qui a souvent permis de déterminer l'emplacement de la maison. A l'intérieur, une cloison de planches séparait l'étable de la cuisine où se trouvaient des lits-placards. Au-dessus de l'étable se trouve la grange ou fenièrre, sous le toit, immense, composant les deux tiers du volume et conçue pour engranger le foin nécessaire à la nourriture du bétail. Le fond de la salle commune est occupé par une cheminée massive, comportant parfois un four à pain. De l'extérieur ces cheminées matérialisent la vie intime du foyer.

BIBLIOGRAPHIE

- Histoire du Vivarais - Editions Privas.
- L'Ardèche à la page - Jean-Marc Gardès. Fédération des œuvres Laïques de l'Ardèche.
- Contes et légende du plateau Ardéchois - J.M Gardès, édition La Fontaine de Siloé.
- Nanette Lévesque, conteuse et chanteuse du pays des sources de la Loire, édition établie par Marie Louise Ténèze et Georges Delarue, le langage des contes Gallimard, 2000.
- L'Encyclopédie Bonneton sur l'Ardèche (éditions Bonneton).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex